

Département de la Savoie  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU  
CANTON DE LA CHAMBRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Convocation  
Le 25 janvier 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le **DEUX FEVRIER**  
Le Conseil légalement convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à  
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence  
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués  
. en exercice : **27**  
. présents : **23**  
. votants : **27**

**Présents** : Mesdames BIGNARDI, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE.

**Absents excusés** : Madame Joëlle CARRON  
Madame Laure PION  
Monsieur Bertrand MONDET  
Monsieur André TOGNET

procuration à Monsieur Joseph BOIS  
procuration à Monsieur Bernard CHENE  
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE  
procuration à Madame Martine BIGNARDI

**Secrétaire de séance** : Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE JEUNESSE**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes a rénové un bâtiment, mis à sa disposition en 2011 par la Commune de Saint-Etienne-de-Cuines afin d'accueillir un relais d'assistantes maternelles (RAM) et un lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) gérés par le centre social DECLICC. Ce bâtiment accueille désormais, outre le RAM et le LAEP, la Maison France Services et un centre de loisirs sans hébergement. Au cours de l'année 2022, une réflexion a été menée avec l'association DECLICC concernant la création d'un espace dédié aux jeunes afin de développer plusieurs axes en faveur de cette population :

- En matière d'accueil : créer un espace pérenne et permanent afin d'accueillir les jeunes scolarisés au Collège, situé à proximité, proposer des ateliers périscolaires et d'aide aux devoirs, permettre aux jeunes d'engager des démarches de projets afin de créer une ouverture sur le monde,
- En matière de lien avec les habitants : favoriser l'implication des parents dans les instances de vie du centre social DECLICC en créant un espace lisible et visible dédié à la jeunesse du territoire de la 4C,
- En matière de prévention : proposer une présence à proximité des lieux de vie des jeunes afin de limiter les phénomènes de groupes sans surveillance et assurer une veille de la vie des jeunes.

La création de cet espace nécessite de construire un bâtiment d'environ 100 m2, sur les parcelles cadastrées E 684 et E 886 appartenant à la Commune de Saint-Etienne-de-Cuines et mises à disposition de la 4C. Ce local sera mis à disposition de l'association DECLICC qui en assurera l'aménagement et le fonctionnement. Le coût de l'opération est évalué à 371 820 € HT. Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

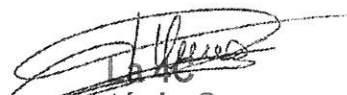
Financier et dispositif	Montant de l'aide sollicitée
Conseil Régional (CAR 2)	55 000 €
Etat (DETR/DSIL)	160 000 €
Conseil Départemental (CD Maurienne)	82 456 €
Auto financement	74 364 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la construction d'un espace jeunesse dont le montant est évalué à 371 820 € HT,
- **VALIDE** la mise à disposition de ce futur bâtiment à l'association DECLICC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
Bernard CHENE



**Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre**

39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES  
Tél. : 04 79 56 26 64

Mail : comcomecc@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>